



CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme d'Etat - RNCP : 28048

10

ÉLÈVES PAR AN EN 2021

420

HEURES DE FORMATION

N/C

MISE EN EMPLOI
DONNÉES DISPONIBLES
EN SEPTEMBRE 2022
(SORTIE DE LA 1ÈRE
PROMOTION)

N/C

TAUX DE SATISFACTION
DONNÉES DISPONIBLES
EN SEPTEMBRE 2022
(SORTIE DE LA 1ÈRE
PROMOTION)

N/C

TAUX DE RÉUSSITE
DONNÉES DISPONIBLES
EN SEPTEMBRE 2022
(SORTIE DE LA 1ÈRE
PROMOTION)

Découvrez le CAP accompagnant éducatif petite enfance

Le titulaire d'un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

- ✓ Diplôme de niveau 3
- ✓ Formation à Lyon
- ✓ Apprentissage : OUI
- ✓ 420 heures de formation théorique
- ✓ 420 heures de formation théorique
- ✓ Formation pratique chez l'employeur dans le cadre du contrat de l'apprentissage
- ✓ Frais à la charge de l'employeur
- ✓ Financement : OPCO

Prochaine Rentrée

Octobre 2022

Le contrat d'apprentissage peut
démarrer 2 mois avant le début de la
formation théorique.

Dates de sélection

! Toute l'année

Conditions d'admissions

Cette formation est ouverte à toute personne : - Dispensée des épreuves autres diplômes de niveaux IV et répondant aux critères d'accès à une formation en apprentissage :
- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- S'inscrire auprès d'un CFA
Il n'y a aucune limite d'âge pour les apprenti(e)s en situation de handicap.

Délais d'accès

6 mois

Téléchargements :

- 📄 Notice d'inscription 2022
- 📄 Devis PEC employeur 2022
- 📄 Devis PEC individuel CAP alternance 2022
- 📄 Devis prépa CAP AEPE 2022

JE M'INSCRIS

La formation



Claire Mercusot

04 27 92 60 86

Nous contacter →

Débouchés : Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle dans différentes structures telles que :

- Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- Les écoles maternelles ;
- Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ;
- Le domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ;
- Domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

Poursuites d'études : Bacs professionnels, Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture, Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Méthodes

Méthodes mobilisées

Les méthodes sont basées sur :

- L'interactivité et la prise en compte des besoins de l'apprenant et du groupe,
- L'alternance et la complémentarité entre apports magistraux, exercices d'application, travail personnel guidé et travaux pratiques,
- Des effectifs adaptés afin de favoriser l'émulation, l'échange,
- Un Environnement Numérique de Travail favorisant échanges et renforcement de contenus pédagogiques,
- L'analyse de la pratique professionnelle en lien avec les apprentissages vus en milieu professionnel. Un portfolio permet de recenser les objectifs d'apprentissage et d'acquisition.

Modalités d'évaluation

L'évaluation s'effectue tout au long de la formation et des modules afin d'évaluer le niveau d'appropriation des connaissances.

Des examens blancs écrits et oraux au regard des attendus et déroulés sont mis en place, tels que décrits dans les textes officiels du Rectorat du lieu d'habitation. Pour chaque examen blanc, des notes sont attribuées.

- Pour l'EP1 et l'EP3 :

-Épreuve orale de 25 minutes (exposé du candidat d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'environ 20 minutes).

-Pour l'EP1, le candidat doit réaliser deux fiches qui présentent des activités effectuées auprès d'enfants de 0 à 3 ans obligatoirement (réalisation d'un soin du quotidien et accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et apprentissages)

-Pour l'EP3, l'épreuve orale s'appuie sur un dossier écrit intitulé « projet d'accueil ».

Pour l'EP2 : épreuve écrite d'1h30 comportant des questions en lien avec l'exercice en accueil collectif.



Évaluation

et obtention du Diplôme

LE CFA Santé Social assure l'inscription de chaque candidat auprès du Rectorat du lieu d'habitation.

Passage des épreuves finales organisées par le Rectorat du lieu d'habitation et basées sur l'Arrêté du 30 novembre 2020 portant création de la spécialité « accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.

Les objectifs

A l'issue de la formation, les élèves auront acquis les compétences nécessaires pour :



Objectif N°1

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.



Objectif N°2

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.



Objectif N°3

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents professionnels.



Objectif N°4

Exercer son activité en école maternelle et/ou en EAJE et/ou en ACM.



Objectif N°5

Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.

Compétences et certifications

L'enseignement théorique se décompose en 4 Domaines de Compétence (DC).

Vous avez la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Module 1 Préparation à l'EP1 (178,5 h)



Module 2 Préparation à l'EP2 (70 h)



Module 3 Préparation à l'EP3 (73,5 h)



Module 4 (31,5 h)





Vous êtes déjà titulaire d'un diplôme ou d'une certification ?

↓ Découvrez nos dispenses et allègements

Cette formation accueille et accompagne les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique

En savoir plus

Mise à jour :

16 mai 2022



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



École Rockefeller

4, avenue Rockefeller, 69373 LYON CEDEX 08
04 78 76 52 22
eiasm@ecole-rockefeller.com



liens

L'école Recrute
CERAN - Centre de Ressources et
d'Accompagnement au Numérique
CFA Santé Social Auvergne Rhône-Alpes

Portail Apprenants

Votre Espace



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation ;
- Actions permettant de faire Valider les Acquis de l'Expérience.

